Accusé de réception en préfecture 067-216702480-20230110-COMM20230102-DE Date de télétransmission : 13/01/2023 Date de réception préfecture : 13/01/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Sélestat-Erstein



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 janvier 2023

Nombre de conseillers

élus: 19

Conseillers en fonction: 18

Conseillers présents: 12

Conseillers absents: 6

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Caroline WAGENTRUTZ.

Membres présents: Mmes et Mrs Jean-Michel CHALON, Gaël GREULICH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Caroline

WAGENTRUTZ, Corinne WEBER.

Membres absents excusés: Mmes et Mrs Valérie BENTZ, Monique DELL, Marie Hélène GOEPP, Nicolas GUTH, Françoise KOELL, Carole PEYNET.

Membre absent ayant donné procuration: Mme Françoise KOELL à Mme Corinne WEBER.

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Délibération n° COMM20230102

Objet : Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

décide de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne Mme Caroline WAGENTRUTZ pour remplir cette fonction.

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme, Krautergersheim, le 13 janvier 2023

> P/le Maire, l'Adjoint au Maire Denis LEHMANN